



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

TOURNOI DE GOLF DE L'AQRP 13 septembre 2021

PROCÉDURE **REMBOURSEMENT DU COÛT D'INSCRIPTION**

Le remboursement du coût d'inscription au tournoi de golf de l'AQRP peut s'appliquer sur simple demande d'annulation* et sans justification de votre part.

Pour obtenir un remboursement, la personne inscrite ou l'un de ses proches doit communiquer avec l'AQRP **au plus tard le vendredi 27 août 2021**. Conséquemment, aucun remboursement ne sera possible après cette date.

Le remboursement sera effectué selon votre modalité de paiement initiale, soit que le montant sera crédité directement sur votre carte de crédit ou qu'un chèque vous sera envoyé par la poste.

Pour nous joindre

Téléphone : 1 800 653-2747, option 4

Courriel : chantal.berube@aqrp.ca

**Certaines restrictions peuvent s'appliquer.*